

**Zeitschrift:**      Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:**    Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:**             15 (1879)  
**Heft:**             4

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.05.2025

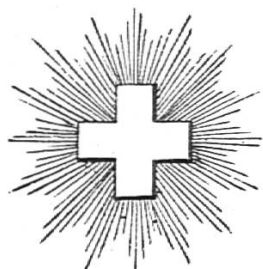
**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LAUSANNE

15 FÉVRIER 1879.

XV<sup>e</sup> Année.



N<sup>o</sup> 4.

# L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois.

---

SOMMAIRE. — Intérêts de la Société. — L'Ecole à l'Exposition universelle de Paris en 1878. — Quelques mots sur l'Ecole, les régents ou instituteurs primaires. — Correspondance. — Bibliographie française. — Chronique scolaire. — Partie pratique. — Nominations.

---

## INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Le Comité-directeur rappelle que les questions suivantes ont été mises à l'étude en vue du congrès scolaire qui aura lieu à Lausanne en juillet 1879.

### 1<sup>re</sup> Question (générale).

Les méthodes et les programmes en vigueur dans nos écoles tiennent-ils suffisamment compte du développement physique de l'enfant? En cas de réponse négative, par quel moyen pourrait-il être apporté un remède à cet état de choses?

### 2<sup>e</sup> Question (générale).

On se plaint parfois que les jeunes gens, quelques années après leur sortie de l'école, ont oublié la plus grande partie des connaissances qu'ils y avaient acquises.

A quoi faut-il attribuer cet état de chose et quels sont les moyens d'y remédier?

3<sup>e</sup> Question (spéciale).

A quel âge convient-il de faire commencer l'étude du latin ?

4<sup>e</sup> Question (spéciale).

A quel âge, les manuels pour l'enseignement primaire doivent-ils être mis entre les mains des élèves ?

Pour quel degré de l'enseignement et pour quelles branches d'études pourraient-ils être supprimés ?

Le prochain numéro indiquera les noms des rapporteurs désignés.

Les travaux individuels et ceux des sections devront être envoyés aux rapporteurs généraux avant le 30 avril prochain.

*Le Comité-directeur.*

---

## L'Ecole à l'Exposition universelle de Paris en 1878.

### (SECOND ARTICLE.)

Les Etats-Unis faisaient suite à l'Angleterre dans l'Avenue des nations. Il fallait quelques instants pour découvrir l'exposition scolaire américaine, refoulée, entassée dans un compartiment rectangulaire fort étroit, tout autour duquel on lisait ces mots : *L'instruction publique est gratuite dans les Etats de l'Union*. Il semble que les commissaires américains, longtemps indécis s'ils prendraient part à l'exposition scolaire universelle, n'arrivèrent qu'à la dernière heure à une détermination, alors que tout l'espace accordé à leur pays était déjà envahi par les produits artistiques et industriels. Aussi les envois des écoles de l'Union étaient-ils entassés, soit dans des vitrines qui se dressaient contre les murs, soit dans des tiroirs, soit enfin sur des tables et des meubles qui tenaient le milieu de la pièce. Profitant de l'amabilité de MM. les commissaires, qui s'empressèrent de nous ouvrir les tiroirs et les vitrines, nous avons pu examiner les produits exposés, et nous avons trouvé un résumé aussi complet que possible de la grande exposition scolaire de Philadelphie, telle que nous l'ont fait connaître soit les comptes-rendus des délégués anglais et autrichiens, soit le magnifique rapport rédigé par les envoyés du ministère français. Rien ne manquait à Paris : Jardins d'enfants, écoles primaires, secondaires, normales, collèges, écoles scientifiques et spéciales, universités ; en un mot, l'enseignement y était représenté à tous les degrés et dans toutes ses diverses applications.

A côté de quelques publications intéressantes des libraires de New-York et Boston, ce sont surtout les Jardins d'enfants de la ville de St-Louis qui ont contribué à l'exposition fröbelienne des Etats-Unis. La capitale de l'Illinois possède aujourd'hui plus de 40 jardins d'enfants et une école normale spécialement destinée à former des maîtresses pour ces établissements. Cette école normale a été fréquentée en 1877 par 125 élèves. Son exposition témoignait d'un grand zèle et de beaucoup de bonne volonté; mais la partie manuelle de la méthode y tenait évidemment une trop grande place. On n'est point habitué aux Etats-Unis à voir en Fröbel comme un pédagogue réformateur, mais bien un maître d'école qui a laissé des procédés ingénieux, grâce auxquels on arrive à développer heureusement la dextérité de la main. L'exposition de St-Louis était l'application par trop exagérée de cette fausse interprétation du système Fröbel.

Les écoles primaires avaient envoyé une riche collection de devoirs d'élèves, collection prise, selon toute probabilité, dans celle envoyée à Philadelphie en 1876, et que le charmant volume de M. Ferd. Buisson, *Les devoirs des écoliers américains*, a fait connaître à tout le monde enseignant. Ces devoirs sont le miroir fidèle de cette école nationale si chère à chaque citoyen des Etats-Unis, et pour laquelle il ne recule jamais devant aucun sacrifice, payant de sa personne et de sa bourse avec une largeur et un dévouement inconnus encore dans notre vieille Europe. Un autre envoi qui permettait de juger mieux cette école américaine « dont on dit tant de mal, » était une collection de livres exposés par la ville de Cincinnati. Cette collection comprenait tous les manuels, méthodes, etc., employés aux Etats-Unis dans des établissements d'instruction de tous les degrés; elle était des plus intéressantes, et c'est avec plaisir que nous avons constaté la disparition presque complète du *Text-book*, l'ancien Vade-mecum de l'instituteur américain.

Le Bureau central d'éducation avait envoyé une grande quantité de rapports, de documents, de lois scolaires. On pouvait y puiser une foule de renseignements précieux sur le développement de l'instruction publique aux Etats-Unis, développement qui a pris une marche très rapide depuis quelques années. Il y aurait beaucoup à dire et beaucoup à apprendre de cette vaste organisation, si différente à tant d'égards de la nôtre; de cette organisation rigoureusement municipale, et grâce à laquelle la direction de l'enseignement est entièrement entre les mains du peuple qui nomme lui-même les conseils d'éducation et même, dans beaucoup d'Etats, les fonctionnaires. Encore une fois, nous ren-

voyons nos lecteurs au rapport des délégués français à Philadelphie, ils y trouveront un exposé sommaire très intéressant des lois et de l'organisation scolaire aux Etats-Unis.

Parmi les travaux exposés se trouvait une collection fort intéressante d'objets envoyés par les asiles d'aveugles et par les écoles d'idiots. Dans les établissements américains, où sont instruits et élevés ces déshérités de la nature, on emploie depuis plusieurs années la méthode Pereire, à l'aide de laquelle on a obtenu des résultats fort remarquables, comme le témoignait du reste l'exposition du Champ de Mars.

La *Suède* et la *Norvège* n'avaient pas d'exposition scolaire au Champ de Mars. Il fallait la chercher dans un petit bâtiment à part dans le parc du Trocadero. Cette exposition comprenait surtout des documents, des rapports officiels, des comptes-rendus soit des ministères de l'instruction publique, soit des provinces, soit des communes. On y trouvait aussi quelques cartes, des tableaux d'intuition, des appareils d'enseignement et de spécimens de mobilier scolaire. Le tout dispersé dans plusieurs chambres d'école. Rien, au reste qui rappelle au visiteur la splendide exposition suédoise du Prater, exposition qui a laissé à tous ceux qui l'ont vue l'impression d'un système d'enseignement et d'une organisation scolaire rationnelle et pédagogique.

Après la *Suède* et la *Norvège* venait le royaume d'Italie, dont l'exposition scolaire occupait une large pièce, remplie de spacieuses vitrines. Cette exposition se composait principalement de livres, de méthodes et de procédés d'enseignement, envoyés par différents libraires, par des professeurs, des établissements particuliers et surtout par des sociétés d'enseignement et d'éducation ; à ces envois venait s'ajouter l'exposition spéciale assez considérable du Ministère de l'instruction publique.

Au premier rang des librairies brillait la maison Paravia et C<sup>e</sup>, qui depuis plusieurs années déjà s'est imposée la tâche de répandre en Italie les manuels et moyens d'enseignement de l'école moderne ; son exposition était fort intéressante. Puis venait l'exposition d'un pédagogue Italien, bien connu des abonnés de l'*Educateur*, M. Vincent de Castro, de Milan, que les Instituteurs de la Suisse romande ont appris à connaître au Congrès de Genève en 1872. M. de Castro avait envoyé de nombreuses publications, et un appareil de son invention, destiné, disait le catalogue, à l'enseignement simultané de la lecture, de l'écriture, du dessin et du calcul.

L'exposition du ministère de l'instruction publique était assez complète et faisait honneur à ce peuple persévérant qui depuis

18 ans travaille sans relâche à son propre développement et à cette éducation nationale indispensable à sa liberté et à son indépendance. Le Ministère expose à la fois tout ce qui concerne les salles d'asile, les jardins d'enfants, les Ecoles primaires, normales, secondaires, spéciales, et dans ces dernières sont comprises les écoles professionnelles, les établissements pour les aveugles et les sourds-muets. La salle d'asile, et surtout l'asile dirigé selon les principes de Frœbel est considéré et apprécié en Italie. C'est là, nous le pensons, que le jardin d'enfants est appelé, dans un avenir peu éloigné à se répandre et à réussir. Aujourd'hui déjà, la plupart des grandes villes possèdent des Jardins d'enfants, Mantoue, Milan, Venise, Livourne, Florence, Padoue, Bologne, Rome, Naples, Messine et Palerme. Entre toutes ces expositions frœbeliennes envoyées d'Italie à Paris se distinguait celle du collège Medino, de Naples, fondé et dirigé par M<sup>me</sup> Salis Schvabe, cette infatigable apôtre de la régénération du peuple par l'instruction.

L'Ecole primaire commence de plus en plus à s'établir en Italie. Cependant le ministère rencontre encore de grandes difficultés dans quelques provinces, entr'autres dans l'ancien royaume des Deux-Siciles, et la proportion des illettrés est encore énorme. On avait exposé beaucoup de travaux d'élèves, dont nous n'avons pu cependant juger, ayant dû nous contenter d'examiner l'exposition italienne à distance, aussi bien que cela peut se faire lorsque les produits sont rangés au fond de grandes vitrines fermées à clef. Parmi ces ouvrages d'élèves, des travaux de couture, broderies, dentelles, exécutés par des élèves de 12 à 14 ans, ont attiré tout l'été une grande affluence de visiteurs. C'étaient de véritables chefs-d'œuvre de minutie et de patience, mais qui, selon nous, n'avaient aucune valeur pédagogique et n'auraient pas dû avoir leur place dans une exposition scolaire. Le ministère avait exposé aussi une grande collection d'albums et de modèles de dessins, un matériel assez complet pour l'enseignement de la géographie ainsi que quelques appareils pour l'enseignement des sciences naturelles.

C. PROGLER.

### **Quelques mots sur l'Ecole, les régents ou instituteurs primaires. <sup>1</sup>**

On ne peut guère parler de l'école et des régents sans s'apercevoir de

(<sup>1</sup>) Nous commençons dans ce numéro la publication de pages extraites d'un mémoire assez long où les réflexions utiles ne manquent pas, mais qui aurait gagné à être plus condensé et plus précis. Nous n'en croyons pas moins quelque profit à la reproduction de quelques-uns des passages les plus saillants de ce travail judicieux d'un instituteur vaudois.

l'étendue du sujet que l'on embrasse, et de la multitude de questions, les unes simples, les autres complexes, qui viennent s'y rattacher, comme les rameaux d'un arbre se rattachent au tronc.

Personne ne croira donc que je veuille en quelques pages épuiser le sujet ; je m'attacherai seulement à quelques remarques qui m'ont paru dignes de la publicité, et à quelques explications sur les points auxquels on ne prête généralement pas assez d'attention.

Les différents chapitres qui doivent composer cet écrit sont : les *Enfants*, les *Parents*, les *Régents* et les *Commissions d'école*.

On remarquera cependant qu'il n'est guère possible de traiter les deux premiers articles séparément, car il faut très souvent chercher chez les parents la clef des actions d'un enfant. J'ai donc cru mieux faire de fonder ces deux chapitres en un seul, et je crois que cela ne nuira en rien à la clarté de mon travail.

Quant aux questions isolées qui semblent ne pas se ranger directement sous l'un ou l'autre des titres ci-dessus, il n'est pas difficile de les y rattacher, tant les points de contact sont nombreux entre toutes les questions scolaires.

#### LES ENFANTS ET LES PARENTS

Un homme de ma connaissance prétend que l'un des châtimens que l'on pourrait infliger à un criminel consisterait à lui confier la direction d'une école. Il est bon de dire que ce citoyen est voisin d'une école. A part l'exagération de cette opinion, n'est-il pas en effet beaucoup de gens qui pensent que notre vocation est une des plus pénibles ? Si une mère de famille a quelque sujet de se plaindre de ses enfants, elle s'écriera volontiers : « Je ne comprends pas comment notre instituteur ne devient pas fou ; on a la tête cassée rien qu'avec deux ou trois de ces marmots. »

Ce serait quelque chose si cet élan de compassion produisait quelques fruits et si l'on cherchait à faciliter la tâche du pauvre maître d'école. Mais parmi nos paysans le vent a bien vite tourné et la même personne que vous venez d'entendre s'apitoyer sur lui a-t-elle à supporter pendant une heure un froid un peu rigoureux, elle ne se souviendra du maître d'école que pour dire que « les régents sont bien heureux puisqu'ils sont au chaud en hiver, à l'ombre en été. Quelle chance ! »

Où, bonne dame, si vouliez bien garder vos enfants à la maison un peu moins souvent en été et les surveiller d'un peu plus près durant l'hiver !

Oh ! il ne faut rien exagérer : si notre vocation est pénible, elle a aussi ses joies trop rares, mais bien réelles. Qu'il se trouve une seule famille, comprenant ses devoirs, ayant des habitudes d'ordre et de travail et s'efforçant de les inculquer aux enfants, le régent peut être certain qu'il sera satisfait de ces derniers. Il les trouvera plus polis, plus attentifs, plus studieux que leurs camarades ; ils fréquenteront assidûment les écoles et en retireront plus de profit. C'est en perdant un de ces enfants-là que l'instituteur pourra s'écrier : « C'est une perle qui se détache de ma couronne. »

En serait-il de même si ces enfants avaient été placés dans une de ces

familles, si nombreuses, hélas, dans nos villages, pour lesquelles l'école n'est qu'une institution destinée à « réduire » *les enfants quand on n'en a pas besoin à la maison ?*

Pour moi j'attribue aux parents la plus grande part, non-seulement dans l'éducation, mais aussi, ce qu'on oublie le plus souvent, dans l'instruction ; car ces deux choses sont inséparables, et l'enfant qui reçoit une mauvaise éducation sous le toit domestique ne saurait faire de réels progrès quels que soient son intelligence et la peine que se donne le maître.

Or, dans quelle proportion se trouve dans nos villages, le nombre des enfants qui reçoivent une bonne éducation, avec ceux qui n'en ont qu'une mauvaise ? Répondez, collègues, dont les cheveux ont blanchi au service de vos concitoyens et vous tous qui voudrez bien vous interroger sérieusement !

Une part de l'éducation revient, sans aucun doute, au régent. Mais son influence n'est-elle pas souvent neutralisée ou même annulée par celle qu'exerce la famille et par la différence qui en résulte dans la situation d'un enfant vis-à-vis de l'école ?

Ainsi vous vous efforcez de combattre le penchant au mensonge ; vous en montrez l'horreur ; l'enfant est entraîné par vos paroles, et sur l'heure, il ne mentirait pas, autant par crainte de vous déplaire que pour n'être pas puni. Mais qu'arrivera-t-il si aussitôt rentré chez lui, il entend quelqu'un des siens mentir effrontément en vue d'un profit quelconque et soutenir que telle chose est bonne quand il la sait mauvaise ? Passe encore si on n'avait pas soin de lui faire observer que le profit s'est trouvé être en rapport direct avec la grossièreté du mensonge ; mais « *ne faut-il pas habituer les enfants à toutes les ruses ?* »

Les enfants sont philosophes à leur façon, c'est-à-dire à la façon de l'homme naturel, dont la philosophie toute égoïste lui montre comme bon tout ce qui est la source de quelque profit. Pour peu que le milieu ambiant favorise (et n'est-ce pas souvent le cas ?) ce triste penchant, que deviendront les efforts les plus courageux du pauvre maître d'école ?

Ce que je dis du mensonge, je pourrais le dire de bien d'autres vices des enfants qui leur sont inculqués par leurs parents. Je n'apprendrai rien de nouveau à personne si je répète ici quelques phrases telles que :

« *On ne sait plus ce que les enfants font à l'école ; de notre temps on n'apprenait pas tant de choses et les gens étaient meilleurs.* »

Ou bien : « *Toute votre orthographe et le reste ne donnent pas à manger ; pourvu qu'un enfant sache lire, écrire et compter un peu, c'est tout ce qu'il faut.* »

Ou bien encore : « *On n'a pas besoin de toutes les bêtises qu'on apprend à l'école quand on ne veut n'être qu'un simple agriculteur.* »

Voilà des paroles qu'on entend à chaque instant et auxquelles on ne prête souvent pas assez d'attention. Supposez des enfants dont les oreilles en soient souvent rebattues et parlez-leur de la nécessité de l'instruction, de sa beauté et des avantages qu'on en retire. Pour peu qu'un pen-

chant naturel les entraîne vers l'inaction, vous vous apercevez bientôt qu'il n'est pire sourd que celui qui ne veut point entendre.

Et la politesse que devient-elle si les parents eux-mêmes ne l'enseignent pas ? On reconnaît vite dans un groupe les enfants dont les parents exigent qu'ils soient polis, mais je ne crains pas d'affirmer que c'est le petit nombre. La plupart des parents seraient fâchés si on venait leur dire que leurs enfants sont grossiers ; il est vrai qu'ils mesurent la politesse de leur propre mesure, et pour eux lorsqu'un enfant rencontrant le régent ou le pasteur, ôte prestement son bonnet avec un « *Bonj' M'sieu* » prononcé du ton le plus étrange, c'est un enfant poli. Qu'il fasse des grimaces derrière les talons des gens, c'est parfaitement égal puisqu'il s'est découvert devant eux. Quant à ôter son bonnet devant une autre personne, un homme âgé, par exemple, il n'y faut pas songer. C'est au régent, dira-t-on, à l'apprendre aux enfants. C'est très bien, mais voyons ce qui se passe. Tout d'abord le régent doit exiger que les enfants soient polis envers lui et cela se fait généralement. On croit ainsi s'entourer d'une auréole de respect, mais, pour ma part j'estime que l'on se trompe, car l'enfant à qui cette politesse est imposée n'est pas et ne peut devenir ainsi un enfant poli. Le salut d'un élève pareil me jette du froid sur le cœur.

Mais prenons les choses d'un peu plus loin. La civilité est une chose qui s'apprend surtout par l'exemple ; elle est en rapport direct avec la bonté du cœur. Néanmoins quelque bon naturel que possède un enfant, s'il n'a sous les yeux que de grossiers exemples, comment deviendra-t-il un enfant poli ? Demandons-nous maintenant quel est le rapport des exemples de politesse avec ceux de grossièreté que reçoivent les enfants d'un village. Je laisse à chacun le soin de répondre ; pour moi je sais ce qu'il en est.

Dans beaucoup de cas il serait parfaitement injuste de mettre la grossièreté d'un enfant à sa propre charge. Je connais une fillette d'à peine deux ans à qui ses parents s'évertuent d'apprendre à contrefaire une pauvre vieille bossue et qui se pâment de rire quand elle est parvenue à imiter sa démarche et ses allures.

(*A suivre.*)

---

## CORRESPONDANCE

Lausanne, le 6 février 1879.

Le dernier numéro de l'*Educateur* contient l'annonce d'une prochaine publication qui sera adressée à tous les membres du personnel enseignant, puis un pressant appel est fait aux instituteurs par le Comité de notre section en vue de la reconstituer sur de nouvelles bases.

Les trois parties que comprendra cette publication, ainsi que le double but que le Comité paraît s'être proposé en la répandant, méritent que l'on y prête un moment d'attention. D'un côté, répandre autant que possible les résultats des recherches faites pour établir un accord entre notre enseignement et la nature de l'enfant, de l'autre, resserrer de plus en plus les liens de solidarité qui unissent les institu-

teurs d'un même pays, voilà, croyons-nous, les raisons décisives qui ont engagé notre Comité d'en agir ainsi.

Mais, si convaincantes que soient ces raisons, peut-être n'est-il pas hors de propos de faire remarquer que sans le concours du personnel enseignant, sans le mutuel appui de chacun de ses membres, il devient impossible de réaliser les progrès nombreux dont notre école est susceptible. Ce n'est pas le lieu de formuler un programme à ce sujet, pourtant un fait réjouissant est à observer, c'est que beaucoup d'entre nous ont le sentiment des réformes qui doivent être apportées à l'école pour la rendre plus féconde en bons résultats.

Comme le dit très bien l'appel de notre Comité, d'importantes mesures ont été prises pour faciliter aux communes l'acquisition du matériel d'enseignement, mais il serait juste d'ajouter que nous les devons en grande partie à la Société pédagogique vaudoise, secondée, l'automne dernier, par M. Reitzel, l'organisateur de notre exposition, qu'en un mot, c'est à l'esprit d'association, encore trop latent parmi nous, que revient cependant l'initiative de l'étude de toutes les questions qui préoccupent aujourd'hui notre vie scolaire.

Autrefois, les diverses opinions sur l'enseignement ne nous arrivaient que comme des échos lointains et les tentatives de perfectionnement, toutes personnelles et isolées, étaient souvent incapables de produire des effets qui se généralisent.

Dans des genres d'activité très divers, les hommes ont recours à l'union pour sauvegarder leurs droits, leurs intérêts ou leur domination ; soit en bien, soit en mal, l'association est devenue le mot d'ordre de l'époque. Quant à notre œuvre modeste et désintéressée, qui n'a pour objet que le bonheur de la génération qui s'élève, elle n'aura jamais pour mobiles ni la domination ni le triomphe : le seul règne que nous désirerions voir s'affermir est celui de la liberté par la moralité. C'est pourquoi nous compterons comme des victoires les améliorations auxquelles nous pourrions avoir contribué et les caractères généreux et indépendants que nous pourrions avoir formés.

Plusieurs diront sans doute que les progrès à faire, les changements à opérer sont de ceux qui ne s'accomplissent que lentement. C'est là encore une raison de plus pour que tous acceptent la qualité de membres de notre section, en réservant un bon accueil à l'envoi qui leur sera fait et en s'intéressant à la création et à la vulgarisation d'une pédagogie vivante et raisonnée.

C'est mon vœu le plus ardent.

E. TROLLIET.

---

### Bibliographie française (Publications de la maison Hachette).

Nous avons à cœur de tenir nos lecteurs au courant des publications les plus importantes qui se font en France, au point de vue éducatif et littéraire et à fournir aux instituteurs les renseignements nécessaires à la formation et à l'alimentation de la bibliothèque d'un instituteur.

Au nombre de ces ouvrages de Bibliothèque figure, cela va sans dire, le DICTIONNAIRE DE GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE de Reclus qui en est maintenant à sa 221<sup>e</sup> livraison et qui en aura 600 environ.

Nous avons rendu compte des deux premiers tomes renfermant : 1<sup>o</sup> L'Europe méridionale, 2<sup>o</sup> la France. Les tomes III et IV (ce dernier en partie) ont paru. Le tome III embrasse l'Europe centrale : La Suisse, l'Autro-Hongrie, l'Allemagne, etc., etc. Le tome IV comprend l'Europe septentrionale (Scandinavie et Angleterre).

Une assertion de M. Reclus (p. 83), concernant la Suisse, nous a fait réfléchir : « C'est en grande partie à la nature que les Suisses sont redevables de leurs libertés politiques et du maintien de leur indépendance nationale. » Personne, parmi nous, ne songe à contester l'utilité de nos montagnes pour la défense nationale. Mais combien de peuples voyons nous dans l'histoire que leurs montagnes n'ont ni affranchis ni protégés contre la servitude. » Les montagnes pour être vaillamment et victorieusement défendues veulent des hommes énergiques soutenus par un idéal, par l'esprit national qui chez nos ancêtres s'alliait à l'esprit religieux. Ce n'est pas nous qui nierons l'influence des causes physiques ; nous en reconnaissons toute la portée, toute l'étendue. Mais aux causes physiques se joignent les causes morales qui ne s'expliquent pas uniquement par le climat et la topographie. M. Reclus le sait mieux que nous. (A suivre.)

## CHRONIQUE SCOLAIRE

BERNE. — La Société cantonale de gymnastique tiendra ses assises au printemps, à Berthoud, et y entendra plusieurs lectures : 1<sup>o</sup> Des exercices du corps dans les trois premières années d'école (rapporteur, M. Niggeler, inspecteur). 2<sup>o</sup> Des exercices circulaires debout et en marche (Directeur de ces exercices, M. Hauswirth). 3<sup>o</sup> Propositions et instructions pour l'établissement des appareils et engins de gymnastique (M. Balsiger, maître de gymnastique à l'Ecole normale de Munchenbuchsée.)

— Le *Catalogue* imprimé des autorités, des professeurs et des étudiants de l'Université de Berne indique le chiffre de 380 étudiants, en y comprenant, il est vrai, les élèves de l'Ecole vétérinaire.

Les professeurs, tant honoraires qu'ordinaires, extraordinaires et agrégés, sont au nombre de 81, sans compter les nombreux assistants des établissements auxiliaires (cliniques, cabinets, observatoire, école de pharmacie, séminaires philologiques et pédagogiques, instituts anatomique, pathologique, musée, jardin botanique, bibliothèques, beaux-arts).

Les étudiants se répartissent comme suit :

Faculté de théologie protestante, 13 ; faculté de théologie catholique (nationale), 5 ; faculté de droit, 97 ; faculté de médecine, 131 ; faculté de philosophie, 50 ; école vétérinaire, 19.

Les étudiantes sont au nombre de 21, toutes russes sauf une demoiselle belge. Ces dames sont toutes inscrites à la faculté de médecine sauf une qui suit les cours de philosophie.

GRISONS. — Dans la conférence cantonale des instituteurs de ce can-

ton, M. Mettler, instituteur, de Coire, choisi pour rapporteur dans la question relative à la formation des hommes d'école et de leur développement par eux-mêmes, trouve leur préparation insuffisante, voudrait étendre les cours d'une demi-année et y joindre des cours de répétition pour les maîtres en fonctions. Il demande également la création d'une feuille scolaire. Le *Beobachter* de Zurich, ou plutôt son correspondant des Lignes, parle d'une opposition venant, entre autres, du directeur de l'Ecole normale, M. Caminada, qu'il appelle un opposant systématique. La majorité de la conférence a cependant adopté les conclusions du rapporteur et les a transmises, comme l'expression de ses vœux, au Grand Conseil. Mais le *Beobachter* prévoit une nouvelle résistance des hommes taillés sur le modèle de M. Planta, l'auteur des lettres à M. Augustin Keller, dont nous avons dit un mot dans le temps. Nous ne sommes pas assez au courant de la question pour en parler en connaissance de cause.

SCHAFFHOUSE. — Ce canton est en train de se donner une loi scolaire qui réponde aux exigences de l'instruction publique, sans ôter aux parents pauvres la latitude de se faire aider par leurs enfants dans les travaux de la campagne et les occupations de leurs métiers. A cet effet l'enseignement peut être pour certaines classes organisé par demi-journées. Le travail des enfants dans les fabriques serait interdit pendant les demi-journées libres. La question de l'école complémentaire obligatoire est vivement discutée et la majorité de la commission du Grand Conseil se prononce pour la fréquentation facultative, en s'appuyant sur les expériences faites dans le Wurtemberg où à l'exception de l'école complémentaire de Stuttgart les résultats de la contrainte ne sont pas satisfaisants. Le *Mercure de Souabe* a donné à cet égard des renseignements qui ne militent pas en faveur de la contrainte. La majorité de la commission est d'avis que l'école ne peut pas tout faire et ne peut pas faire que les enfants paresseux et bornés cessent de l'être. Pour que l'école complémentaire atteigne son but, il faudrait en organiser deux, une pour les enfants bien doués et une autre pour ceux qui ne le sont pas. Si l'école primaire avec ses 8 années d'enseignement ne réussit pas à satisfaire aux exigences de l'instruction publique, peut-on espérer de meilleurs résultats des quelques heures de leçons que donne l'école complémentaire ? Dans une école complémentaire libre, l'instituteur n'a à s'occuper que des enfants qui la fréquentent du plein gré des parents. Si quelque paresseux ou quelque mauvais garnement s'aventure dans cette école, il y a un moyen tout simple de s'en débarrasser en lui montrant la porte. Ce système permet aussi aux communes d'organiser cette école à leur gré et selon les circonstances locales.

Ce projet de loi a passé par toutes les filières. Les instituteurs, les premiers, ont été entendus dans leurs conférences, ainsi que le Conseil d'Education. Le Conseil d'Etat a fait ses observations et c'est la commission de 7 membres, élue par le Grand Conseil, qui s'en est occupé dernièrement et a rédigé un rapport de 27 pages auquel nous empruntons ces détails.

ANGLETERRE. — Le Parlement a voté il y a déjà quelque temps un

Bill d'après lequel un million de livres sterlings (10 millions de florins) sera pris sur les fonds de l'église irlandaise et appliqué aux besoins de l'école.

## PARTIE PRATIQUE

### UNE LEÇON DE GÉOGRAPHIE.

(Degré inférieur.)

#### LES POINTS CARDINAUX.

*Le maître.* — Lequel de vous, mes amis, peut me dire le chemin qu'il faut suivre pour aller à C\*\*\* ?

*Un élève.* — Pour aller à C\*\*\*, je suivrais la route qui passe devant l'école ; j'arriverais au Crêt, puis à E\*\*\*. Après que j'aurais traversé le village d'E\*\*\*, je laisserais la route à gauche et je continuerais par le chemin qui passe au-dessous de la tour de M\*\*\* et conduit au haut du vignoble ; de là je verrais le village de C\*\*\*, où j'arriverais bientôt.

*M.* — Par rapport à l'école, quelle direction a-t-il fallu suivre pour aller à C\*\*\* ?

*Un autre élève.* — Il faut se diriger de ce côté. (L'élève indique par un geste la direction demandée).

*M.* — Parfaitement. Mais si je ne vois pas la direction qu'indique ta main, ou si je suis étranger à la contrée, comment pourra-t-on me faire comprendre le chemin que je dois suivre ?

(Les élèves ne font pas de réponse).

Soyez bien attentifs, et vous répondrez à ma question dans un instant.

*M.* — Vous avez sans doute remarqué le soleil ? Pouvez-vous me dire de quel côté du ciel il apparaît le matin ?

*E.* — Le soleil apparaît de ce côté. (Les élèves indiquent de la main la direction).

*M.* — Que dit-on du soleil quand il apparaît ?

*E.* — Quand le soleil apparaît le matin, on dit qu'il se lève.

*M.* — Bien. Savez-vous quel nom on donne à ce point, ou à cette direction dans laquelle le soleil se lève ? — (Pas de réponse).

Je vais vous le dire : On donne le nom de *levant* au côté du ciel où le soleil se lève ; on l'appelle aussi *est* ou *orient*.

*M.* — Dites-moi maintenant comment on appelle le point du ciel où le soleil se lève.

*E.* — Le point du ciel où le soleil se lève s'appelle *levant*.

*M.* — Quels autres noms donne-t-on au *levant* ?

*E.* — Le *levant* se nomme aussi *est* ou *orient*.

(Mêmes questions pour apprendre aux élèves le nom et la direction de chacun des autres points cardinaux.)

*M.* — Vous allez maintenant répondre à la question que je vous ai faite tout à l'heure : Par rapport à l'école, quelle direction faut-il prendre pour aller à C\*\*\* ?

*E.* — Il faut aller dans la direction de l'*est* pour se rendre à C\*\*\*.

(Ensuite, comme exercice récapitulatif, le maître posera aux élèves une foule de questions sur les points cardinaux, non seulement afin de savoir s'il a été compris, mais aussi pour leur assurer la possession de ce qu'il a voulu leur apprendre. Il leur adressera donc des questions comme les suivantes :)

Qu'est-ce que les points cardinaux ?

Quels sont les points cardinaux ?

Comment a-t-on déterminé la position, ou la direction des points cardinaux ?

Q'est-ce que le levant ?.... l'est ?.... l'orient ?.... le couchant ?.... le midi ?.... l'ouest ?.... le sud ?.... le nord ?.... l'occident ?.... le septentrion ?.... etc.

Quelle est la direction opposée au nord ?... à l'est ?... au midi ?... au couchant ?... etc.

Par rapport à nous, de quel côté ou dans quelle situation est le village d'E\*\*\* ?.... le village de G\*\*\* ?.... le mont de G\*\*\* ?.... la maison du garde-voie ?.... L'atelier du tonnelier K. ?.... la grande fontaine du village ?.... le pont ?.... etc.

(Cela fait, le moment est venu de mettre entre les mains des élèves un résumé de la leçon qui vient de leur être donnée. Le maître le fera au tableau noir, à l'aide des réponses qui lui seront faites ; celles-ci devront être correctes. Le résumé qui suit a été fait de cette manière.)

#### LES POINTS CARDINAUX.

On appelle points cardinaux des points qui servent à marquer exactement la place ou la direction d'un lieu par rapport à un autre lieu.

Il y a quatre points cardinaux qui sont : le *levant*, le *couchant*, le *midi*, le *nord*. Ces quatre points sont déterminés par la position du soleil le matin, le soir et au milieu du jour. Ainsi :

Le *levant* est le point où le soleil se lève ; il s'appelle aussi *est* ou *orient*.

Le *couchant* est le point où le soleil se couche ; il s'appelle aussi *ouest* ou *occident*.

Le *midi* est le point où le soleil se trouve à *midi*, c'est-à-dire au milieu du jour ; il s'appelle aussi *sud*.

Le *nord* est le point qui est directement opposé au midi ; il s'appelle aussi *septentrion*.

Si l'on se place de manière à avoir le *levant* devant soi, on a le *couchant* derrière soi, le *midi* à sa droite et le *nord* à sa gauche. Les quatre points cardinaux indiquent donc quatre directions opposées deux à deux : le *levant* est opposé au *couchant* ; le *midi* est opposé au *nord*.

Par rapport à la place qu'on occupe, on dit qu'un lieu est à l'*est* quand il est dans la direction de l'*est*, à l'*ouest* quand il est dans la direction de l'*ouest*, au *nord* quand il est dans la direction du *nord*, au *sud* quand il est dans la direction du *sud*.

#### ARITHMÉTIQUE.

##### Degré élémentaire.

7. Annette va voir sa grand'mère ; elle part de la maison à 7 h. 22 m.

et arrive chez sa grand'mère 18 minutes avant 8 h. Combien de minutes a-t-elle été en route ? (R. 20 m.).

8. Georges a 2 ans de plus que Charles ; ensemble ils ont 22 ans. Quel âge a chacun ? (Charles a 10 ans, G. 12 ans).

9. Dans 2 bourses il y a ensemble 75 fr. ; dans une il y a 5 fr. de plus que dans l'autre. Combien y a-t-il dans chacune ? (35 fr. — 40 fr.).

10. Jules veut partager son argent avec son frère Henri de sorte que tous les deux aient la même somme. Jules possède 25 fr., Henri 17 fr. Combien Jules devra-t-il donner à Henri ? (4 fr.).

11. 4 personnes doivent se partager 80 fr. A. doit recevoir  $\frac{1}{5}$ , B.  $\frac{1}{4}$ , C.  $\frac{1}{3}$ , D. le reste. Quelle est la part de chacun ? (A. 16 fr., B. 20 fr., C. 10 fr., D. 34 fr.).

12. Jean reçoit chaque mois 72 fr. de gages ; il en économise  $\frac{1}{12}$ . Quelle somme aura-t-il épargnée à la fin de l'année ? (72 fr.).

13. Une paysanne a 45 canards ; elle en perd  $\frac{1}{9}$  ; elle emploie dans son ménage  $\frac{1}{4}$  du reste ; ensuite elle en donne 6 à une amie et vend tous les autres, à 3 fr. pièce. Quelle somme recevra-t-elle ? (72 fr.).

*Degré intermédiaire.*

15. Arrangez le compte suivant : une ménagère a reçu 160 fr., elle a dépensé : sucre, 7 fr. 50 ; café, 16 fr. 25 ; viande, 29 fr. 75 ; légumes, 7 fr. 48 ; beurre, 37 fr. 80 ; vaisselle, 17 fr. 45 ; blanchissage, 18 fr. 25 ; pain, 15 fr.. Quelle est la dépense totale et quelle somme lui reste-t-il ? (Dép. 149 fr. 48 — reste 10 fr. 52).

16. Ecrivez une note d'après les données suivantes : M. Ch., maître ferblantier, a fourni à M. H : le 15 avril 1878, 2 lampes à 6 fr. 70. — Le 5 mai, 1 burette, à 2 fr. 70. — Le 19 juillet, 1 sceau en zinc, 2 fr. 80. — Le 28 octobre, 1 litre, 0 fr. 86. — Le 5 novembre, réparation d'un chéneau, 3 fr. 70. — Acquittez la note (la date du jour). (23 fr. 46).

17. Etablissez une note de cordonnier s'élevant à 39 fr. 50.

*(Degré supérieur.)*

16. Un bâton d'un mètre de long projette une ombre de 0<sup>m</sup>,5 de long. Au même instant, l'ombre d'une tour mesure 30 m. ; quelle est la hauteur de la tour ? (60 m.)

17. Un objet se trouve à 0<sup>m</sup>,2 de distance d'une source de lumière ; si l'on met cet objet à une distance de 0<sup>m</sup>,5, combien de fois la quantité de lumière que cet objet reçoit sera-t-elle moindre ? ( $6 \frac{1}{4}$  fois.)

18. Combien de bougies de même force faut-il pour éclairer, à une distance de 4 m., une surface plane autant que cette surface est éclairée par une bougie placée à 1 m. ? (16 bougies.)

19. A quelle distance de nous est l'éclair, si nous entendons le tonnerre 10 secondes après avoir vu l'éclair, le son parcourant 332 m. par seconde (abstraction faite de la vitesse de la lumière) ? (3320 m.)

20. Quel chemin le son parcourt-il dans une minute ? (19 920 m.)

21. En combien de temps le son parcourt-il 996 m.? (3 secondes.)

22. L'air étant parfaitement calme, une personne entend un coup de canon 3 secondes après la décharge ; une autre personne l'entend vingt secondes après la décharge. De combien cette dernière est-elle plus éloignée du canon que la première ? (2,324 m.)

\* 23. Une lampe et une bougie sont distantes l'une de l'autre de 4<sup>m</sup>,15, et on sait que les intensités des deux lumières sont entre elles comme 6 est à 1. A quelle distance de la lampe, sur la ligne droite qui joint les deux lumières, doit-on placer un écran, pour qu'il soit également éclairé par l'une et par l'autre ?

*Solution du problème 9, page 47.*

Soient  $P$  = poids,  $V$  = volume,  $D$  = densité,  $x$  = surface à recouvrir. Cette surface peut être assimilée à un parallépipède rectangle dont la hauteur serait 0<sup>cm</sup>,00001 et dont le volume serait, par conséquent, exprimé par  $x \times 0^{\text{cm}},00001$ .

D'après la formule  $P = V D$ , on aurait

$$10^{\text{gr}} = x \times 0,00001 \times 19,362 ;$$

$$\text{d'où } x = 5164756.$$

Le poids étant exprimé en grammes,  $x$  sera exprimé en centimètres carrés. La surface à recouvrir sera donc de 516<sup>mq</sup>,4756. Reçu la solution de MM. Bonard (Lausanne), Paul S. (éc. sec. de N.)

#### COMPTE.

2. Mes voisins Jules et Henri ont eu dernièrement une discussion sur l'élevage des chevaux. — Le meilleur moyen pour avoir de bons chevaux, dit Jules, c'est de les élever soi-même. C'est comme une caisse d'épargne ; on ajoute chaque jour quelque chose et au bout de 3 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> ans, j'ai un cheval, et en outre, j'ai eu du fumier pendant tout ce temps. — Mais Henri répondit : Calculons un peu ! la première année, le poulain mange au moins quinze livres de foin par jour, sans compter l'avoine qu'il faudrait lui donner. Pendant les 2 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> ans qui restent, il faut compter en moyenne 20 livres de foin par jour, à 2 fr. 50 le quintal. Pour la valeur du loyer de l'écurie, pour soins, maladies, dangers, etc., il faut bien compter 50 fr. par an. Pour la litière, 5 livres de paille par jour, à 2 fr. le quintal. Quant au fumier, on peut compter le double de la nourriture et de la litière, le quintal à 65 cent. A combien le poulain revient-il donc ? (514 fr. 41.) — Mais à cette somme, reprit Henri, il faudrait encore ajouter les intérêts d'environ 140 fr. dépensés la première année, donc pour 2 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> ans, puis les intérêts d'environ 150 fr. dépensés la seconde année, donc pour 1 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> an, et enfin les intérêts d'environ 150 fr. pour 6 mois, c'est-à-dire une somme d'environ combien ? (30 fr. 50.) — Je crois qu'à un tel prix, le poulain est bien assez cher pour un paysan. Tous les paysans qui n'ont pas assez de travail pour des chevaux, devraient se contenter d'avoir des vaches et les utiliser pour le trait. Supposons qu'il faille pour nourrir une vache 25 livres de foin par jour et 5 livres de paille pour litière. Prenons, pour calculer les frais de nourriture et le rapport de fumier, les mêmes données que dans le compte précédent. Evaluons les soins à 50 fr. et les dépenses pour le vété-

rinaire, l'écurie, le sel, etc., aussi à 50 fr. Comptons enfin que la vache fournit 1,500 litres de lait à 16 cent., un veau à 14 fr., et qu'on l'a employée à 150 charriages à 70 cent. Tenons aussi compte des intérêts au 5 % du capital dépensé pour l'achat de la vache, savoir 400 fr. Quel sera le bénéfice que la vache rapporte ?\* (Bénéfice : 152 fr. 42.)

#### PROBLÈMES D'ALGÈBRE

1. Une fraction égale  $\frac{1}{3}$  ou  $\frac{1}{6}$  suivant qu'on ajoute 1 à son numérateur ou à son dénominateur. Quelle est cette fraction ?

(Proposé par M. Canel.)

2. Quels sont les côtés d'un triangle rectangle, sachant que la différence des côtés de l'angle droit est de 13,1 m.; que le nombre des mètres carrés de la surface surpasse le nombre des mètres du périmètre du triangle de 93,4 m., et que le côté d'un carré équivalent en surface à ce triangle vaut le plus petit côté de l'angle droit plus 0,149 m. ?

\* Nous devons avouer que nous ne sommes pas du tout sûr des données de ce problème. Nous le donnons essentiellement pour montrer que des problèmes de ce genre peuvent avoir une grande utilité dans nos écoles rurales et nous espérons que nos correspondants nous en fourniront avec des données plus exactes.

---

#### NOMINATIONS

**Jura bernois**, partie réformée. Enseignement primaire.

*Définitivement.* M. Paul-Auguste Guerne, première classe, à Nods ; M. Auguste Botteron, deuxième classe, Nods ; Mlle Louise Ochsenbein, cinquième classe B, Boujean ; M. H.-Z. Lutz, troisième classe A, Boujean ; M. Edouard Chochard, troisième classe garçons, St-Imier ; Mlle Alix Bourquin, quatrième classe garçons A, St-Imier ; M. Ariste Blandenier, deuxième classe garçons, Sonvillier ; Mlle Marie Moser, première classe filles, Sonvillier ; Mlle Isaline Jeanguenin, quatrième classe, Courtelary ; M. Jules Arnold Renk, deuxième classe, Orvin ; Mme Ida Rougemont-Guerne, sixième classe, Moutier ; M. Célestin Romy, quatrième classe, Moutier ; Mlle Louise Voiblet, deuxième classe, Fuet ; M. Daniel-Henri Guerne, première classe, Reconvillier.

*Définitivement par promotion.* M. Frédéric Charles Bueche, première classe, Moutier ; M. Th.-Albert Campler, deuxième classe, Moutier ; M. Henri Louis Mérillat, troisième classe, Moutier.

*Provisoirement.* M. David-Henri Racine, première classe, Lamboing ; M. Georges Amacher, quatrième classe garçons, Bienne ; Mlle Blanche Bessire, deuxième classe, Evillard ; Mlle Catherine Sturzenegger, Macolin ; Mlle Laure Schneider, deuxième classe, Plagne ; M. Albert Mathez, quatrième classe, Tramelan-dessous ; M. Jules-Alcide Droz, Mont-Tramelan ; Mlle Ottilie Gasser, Montagne du Droit, Sonvillier ; M. Joban Wyttenbach, La Chaux-d'Abel ; M. Alfred Girod, deuxième classe, Tavannes ; Mlle Emma Farron, troisième classe, Tavannes ; M. Julien-Auguste Juillerat, Sornetan ; Mlle Alice Benoit, Vontenet ; M. A.-C. Grosjean, première classe, Fuet ; Mlle Louise Somin, Sonvillier ; Mlle Dina Gangnin, première classe, Grandval ; Mlle Augustine Jeanprêtre, deuxième classe, Grandval.

---

*Le Rédacteur en chef :* A. DAGUET.

---

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ADRIEN BORGEAUD, CITÉ-DERRIÈRE, 26.